

Macron et Blanquer : rien de neuf sous le soleil du libéralisme !

E. Macron et son gouvernement veulent accélérer les politiques de déréglementation du marché du travail qui, bien entamées par la loi de Travail sous Hollande, génèrent chômage, précarité et explosion des inégalités. Cette loi avait provoqué un profond rejet de la population. Aussi, pour tenter de contourner le débat et de désamorcer les mobilisations, Emmanuel Macron veut imposer à coup d'ordonnances, pendant la période estivale, la casse du code du travail et de la protection sociale. **Après le 49.3, les ordonnances !** Et on appelle cela le débat démocratique !

Le programme de Macron comporte aussi des menaces pour l'école et ses personnels, notamment une autonomie renforcée des établissements (dans la réalité des chefs d'établissements), y compris dans le recrutement ! C'est une menace sur le statut des personnels. La nomination de JM Blanquer va dans le même sens au vu de ses publications des dernières années, ajoutant même les notions d'annualisation du temps de travail ! Dans ce programme, l'enseignement professionnel public est particulièrement dans la ligne de mire...

Quelques éléments du programme d'En marche sur l'apprentissage :

Le programme d'En Marche sur la voie professionnelle est plus qu'alarmant... A partir d'a priori idéologiques, c'est une fuite en avant terrifiante vers le tout apprentissage ! Le projet annoncé est d'instaurer « un quasi-monopole de l'alternance comme voie d'accès aux emplois de qualification moyenne ».

Au niveau financier, Le programme d'En Marche annonce l'affectation de « la totalité de la taxe d'apprentissage au financement de l'apprentissage. » Sauf hausse d'impôts locaux, c'est donc une baisse sèche du budget des LP et un cadeau à la formation privée qui est à craindre. Il promet aussi que « les formations professionnelles doivent être davantage basées et conditionnées par les exigences des métiers et filières professionnelles et l'excellence de celles-ci porter sur l'employabilité. »

« Tout apprentissage » & régionalisation : les PLP et l'enseignement professionnel très clairement menacés : l'analyse de la CGT Educ'action Versailles

L'apprentissage n'est pas une meilleure voie de formation que la voie scolaire. L'apprentissage est souvent présenté comme une solution pour les élèves en difficultés, idée reçue selon laquelle le monde de l'entreprise réussirait là où l'école échoue. Pourtant, le taux de rupture de contrat d'apprentissage est très élevé. En Ile de France, il est de 24 % en moyenne, atteignant jusqu'à 35 % pour les contrats de niveaux CAP ou Bac pro, voire 40% de taux de rupture de contrats au niveau V dans les filières du bâtiment ou de l'hôtellerie par exemple. L'apprentissage n'est pas donc pas la solution miracle au décrochage scolaire !

Sur la réussite du diplôme « les CFA n'affichent pas de meilleurs scores que les lycées professionnels, bien au contraire » (G. Moreau, sociologue), ce que confirme le ministère : dans l'ensemble, les élèves de LP réussissent mieux que les élèves en apprentissage. Par ailleurs, « l'insertion post-bac [des apprentis] n'est pas avérée » (G. Moreau). Si l'apprenti postule dans une autre entreprise que celle où il a été formé, il aura le même taux d'insertion qu'un autre élève de LP. Sur le long terme, les élèves de LP sont mieux payés que les anciens apprentis. L'apprentissage n'est donc pas la panacée de l'insertion professionnelle !

L'apprentissage **est une voie discriminatoire** : il accueille toujours aussi peu de filles (30 %) et très peu d'enfants issus de l'immigration. Du coup, c'est le lycée professionnel qui se trouve en charge de former ces deux populations dont on sait combien l'insertion professionnelle est plus difficile. Les discriminations à l'embauche se retrouvent à l'entrée en apprentissage. Développer l'apprentissage, c'est augmenter les inégalités sociales ! **C'est donc bien un choix idéologique, la volonté de donner les pleins pouvoirs au patronat sur la formation professionnelle qui guide cette marche forcée vers le tout apprentissage !**

La menace de régionalisation de la voie pro est accrue avec la nomination comme nouveau ministre de l'Education Nationale de JM Blanquer. Cet ancien directeur adjoint du cabinet de Robien, puis directeur de la Dgesco sous Darcos et Chatel déclarait dans une Interview au café pédagogique lundi 07 novembre 2016 « *« S'agissant du rôle des régions, il me semble que l'on est déjà allé assez loin pour le lycée général et technologique. En revanche, je pense que le lycée professionnel pourrait bénéficier d'une plus grande régionalisation. La région est désormais pleinement l'entité compétente en matière d'emploi et de formation professionnelle. Le lycée professionnel, au travers du CAP et du Bac Professionnel, est conçu pour mener directement à l'emploi. Il est donc logique d'imaginer la région en pleine responsabilité pour faire réussir les lycées professionnels. »*

La menace d'une sortie de la voie professionnelle de l'Education Nationale et de son transfert sous la compétence des régions se confirme. **La CGT réaffirme** son attachement au caractère national des enseignements et des diplômes, non soumis aux desiderata du patronat et des libéraux de tous crins. L'enseignement professionnel a besoin d'être soutenu pour que tous les jeunes de ce pays puisse recevoir de 3 à 18 ans une éducation de qualité quelle que soit leur origine sociale ou géographique. Réductions d'effectifs, maintien et développement d'une carte de formations diversifiées, voilà les pistes qui permettront de redynamiser l'enseignement professionnel.

Quelques déclarations de Blanquer, nouveau ministre de l'éducation :

Sur le premier degré :

« JM Blanquer va appliquer les engagements du président sur les dédoublements en CP de l'éducation prioritaire dès la rentrée 2017 ainsi que sur la révision des rythmes. "On sera dans une approche efficace en étant attaché à cet ancrage des fondamentaux". Le ministre promet qu'en fin 2017-2018 "il n'y aura aucun enfant qui sorte de CP avec des retards importants en lecture écriture calcul". "Notre capacité à avoir des rythmes scolaires mieux adaptés aux enfants et redonnant de la liberté aux acteurs est fondamentale", dit-il. »

Sur l'autonomie :

« Dans un interview à l'association réactionnaire « SOS Education » donnée le jour de son investiture (et supprimé du site depuis...), le ministre veut expérimenter une autonomie très poussée dans 5 à 10 % des établissements avec des enseignements recentrés pour moitié dans les collèges sur les fondamentaux chers aux libéraux (français et maths), l'autre moitié étant renvoyée à l'autonomie. »

Dans le 1^{er} degré

Le nouveau ministre réaffirme la volonté gouvernementale d'octroyer une plus grande liberté aux collectivités territoriales en revenant sur l'organisation de la semaine scolaire. Cela entraînerait désordre, manque de lisibilité collective et nouvelle inégalité territoriale. De même, il souhaite agir vite pour le dédoublement des CP en REP-REP+ en supprimant le dispositif « Plus de maîtres que de classes » alors que le dispositif montre des signes de réussite positifs. Pour nous, cette mesure, hasardeuse pédagogiquement, est difficilement tenable dans les délais impartis (il manquerait 25 % des personnels nécessaires et des locaux). On retrouve ici les effets d'annonce habituels. Elle doit de plus s'inscrire dans une austérité accrue comprenant la suppression de 120 000 postes de fonctionnaires dans la fonction publique. Nous sommes donc dans une politique à moyen constant.

l'autonomie des établissements

Là encore l'*a priori* idéologique est important. Dans la continuité de la politique de ces dernières années, pourtant rejetée par les personnels et sans résultats réels, JM Blanquer veut encore approfondir l'autonomie et mettre ainsi en concurrence élèves, personnels et enseignant-es. On imagine dès lors les ravages que produiraient des établissements mis en concurrence.

La CGT Educ'action défend au contraire un cadre national pour les établissements mais dans une école où s'exprime le collectif des personnels avec la mise en place de pédagogie de progrès, et de temps de concertation intégrée dans le temps de travail des enseignant-es. C'est parce que nous voulons changer la société dans une version plus solidaire que nous défendons cette école émancipatrice.

Devant l'ampleur des menaces qui s'annoncent, il faut se préparer à lutter. La CGT Educ'action Versailles sera aux côtés de personnels et organisera la résistance.

Pour combattre les reculs sociaux voulus par Macron, la CGT va faire de la troisième semaine de juin un temps fort d'initiatives et de mobilisations dans l'ensemble des territoires.

La CGT Educ'action Versailles appelle à se mobiliser pour une école émancipatrice et égalitaire et notamment pour défendre la voie professionnelle sous statut scolaire.